

Communiqué de presse

ARCEP

L'Arcep, première administration française certifiée

« Administration où il fait vraiment bon travailler » par *Great Place To Work* dès sa première participation

28 novembre 2023



L'Arcep, première administration française à obtenir la certification « *Great Place To Work* » dès sa première participation

L'Arcep engagée pour la première fois dans une démarche de certification employeur, vient d'être reconnue « *Great Place To Work* ». Spécialisée dans la mesure de la qualité de vie au travail, l'entreprise *Great Place To Work* décerne une certification à des entreprises et administrations où il fait bon travailler.

Avec un score de 81% à l'index « *Trust Index* » (réponses positives sur l'organisation et les conditions de travail), l'Arcep dépasse nettement le seuil requis pour obtenir le label « *Great Place To Work* »

L'enquête a été adressée à l'ensemble des Arcépiennes et Arcépiens entre le 26 septembre et le 10 octobre 2023, avec un taux de participation de 82%.

81% de ces réponses répondent aux critères du « *Trust Index* », témoignant d'autant de réponses positives sur l'organisation et les conditions de travail. Une organisation peut obtenir le label « *Great Place To Work* » à partir d'un score de 65% à cet index : avec 81%, l'Arcep dépasse nettement le seuil requis.

Parmi les réponses reçues :

- 90% des collaborateurs considèrent que l'Arcep est une « *administration où il fait vraiment bon travailler* » ;
- 84% des collaborateurs et collaboratrices se déclarent « *fières et fiers de travailler à l'Arcep et de contribuer à l'intérêt général* ». Ils plébiscitent l'accueil des nouveaux arrivants, la convivialité, l'atmosphère de travail ainsi que le fait de travailler avec des managers reconnus pour leurs compétences et bienveillance ;
- 96% d'entre eux se déclarent « *très engagés* », dans la mise en œuvre de missions qui ont du sens ;
- 92% trouvent le cadre de travail convivial, et 89% sain.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

L'Arcep recrute !

Ingénieurs, économistes, juristes, data scientists... l'Arcep recrute régulièrement des profils variés, au statut de contractuels ou de fonctionnaires. [Voir l'espace recrutement sur le site](#)

En particulier, pour répondre aux nouvelles missions que doit lui confier la loi « SREN », l'Arcep recrute pour sa nouvelle unité « Services de données et cloud » au sein de la direction « internet, données, presse, postes et utilisateurs » :

- [Le communiqué de presse de l'Arcep](#)
- [La fiche de poste Chef-fe de l'unité « Services de données et cloud »](#)
- [La fiche de poste Chargé.e de mission « écosystème de la donnée »](#)
- [La fiche de poste Chargé.e de mission « régulation des services cloud »](#)
- [La fiche de poste Chargé.e de mission « expertise technique des services cloud »](#)

Le document associé :

- [Synthèse des résultats de l'Arcep dans le cadre de sa certification « Great Place To Work »](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion